

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 43/004/2008 – ÉFAI
21 novembre 2008

AU 320/08 Craintes pour la sécurité

NICARAGUA **Vilma Nuñez (f), présidente du Centre nicaraguayen des droits humains (CENIDH) ainsi que les autres membres du CENIDH**

Vilma Nuñez, présidente du Centre nicaraguayen des droits humains (CENIDH), une célèbre organisation nicaraguayenne de défense des droits humains, et ses collègues sont la cible d'une campagne destinée à les discréditer et à perturber leurs activités. Ces personnes sont probablement en danger.

Le 9 novembre, date à laquelle des élections municipales ont eu lieu au Nicaragua, Vilma Nuñez et d'autres membres du CENIDH ont été attaqués verbalement par des citoyens alors qu'ils surveillaient le déroulement du suffrage. Parmi les insultes proférées contre eux figuraient des qualificatifs employés au sujet du CENIDH par les médias soutenant le gouvernement.

Le 29 octobre et le 20 novembre, l'hebdomadaire gouvernemental *El 19* a publié des articles dans lesquels Vilma Nuñez était accusée d'avoir soutenu la dictature du général Somoza, qui a duré de 1936 à 1979 et au cours de laquelle de très nombreuses violations des droits humains ont été commises. Selon cet article, le CENIDH et sa présidente n'aideraient pas les groupes défavorisés de la société, mais uniquement les élites sociales.

Le 16 octobre, Vilma Nuñez et d'autres membres du CENIDH ont accompagné des membres d'une organisation non gouvernementale (ONG) nicaraguayenne au bureau du ministère public. Cette ONG y avait été convoquée dans le cadre d'une enquête sur des activités illégales présumées. Lorsque ces militants sont sortis du bâtiment, ils ont été accueillis par quelque 150 personnes qui leur ont crié des insultes telles que : « *Oligarques ! Corrompus ! Voleurs !* » Alors que Vilma Nuñez et les autres membres du CENIDH regagnaient leur pick-up, ils ont été suivis par la foule qui les a encerclés et a commencé à cogner les portières et les vitres du véhicule. Une personne a arraché son appareil-photo à un journaliste du CENIDH assis à l'arrière et est partie en courant. Ce dernier s'est mis à la pourchasser, suivi par une cinquantaine de personnes qui l'ont plaqué au sol et roué de coups de pied. Un autre membre du CENIDH a tenté d'intervenir et a subi le même traitement.

Le 26 septembre à l'aube, dans la ville de León (à environ 75 kilomètres au nord-ouest de la capitale, Managua), la maison de Vilma Nuñez a été vandalisée par des personnes qui ont lancé des bombes de peinture contre ses murs extérieurs. Les couleurs utilisées étaient le rouge et le noir du drapeau du parti au pouvoir.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Un certain nombre d'articles parus dans l'hebdomadaire du gouvernement nicaraguayen *El 19* décrivent d'éminents défenseurs des droits humains comme des sympathisants d'extrême droite uniquement intéressés par l'appât du gain.

Le 9 novembre, les élections municipales ont accentué les clivages politiques dans le pays et donné lieu à de violents affrontements dans les rues de Managua et d'autres villes. Selon certaines sources locales, des personnalités du parti au pouvoir ont qualifié les membres du CENIDH de « *défenseurs des oligarques et des riches* » au cours d'une interview télévisée le 11 novembre.

Le jour-même, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a adopté des mesures de protection à titre de précaution en faveur de Vilma Nuñez et des autres membres du CENIDH. Elle a demandé aux autorités nicaraguayennes de se mettre d'accord avec ces personnes quant aux mesures de protection qui devraient leur être proposées et d'appliquer celles-ci afin de protéger leur vie et leur intégrité physique. Bien que des policiers aient été chargés de protéger les locaux du CENIDH et le domicile de sa présidente, les autorités n'ont pas pris contact avec cette organisation afin de discuter du type de mesures proposées ou d'autres aspects.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous inquiet pour la sécurité de Vilma Nuñez et de ses collègues du CENIDH ;
- exhortez le président de la République et la directrice de la police nationale à veiller à ce qu'une protection efficace soit offerte à ces personnes afin d'assurer leur sécurité conformément à leurs souhaits ;
- priez le procureur général d'ordonner immédiatement qu'une enquête exhaustive soit menée dans les meilleurs délais sur les événements du 26 septembre et du 16 octobre ;
- engagez les autorités à cesser d'employer dans les publications officielles un langage qui stigmatise les défenseurs des droits humains et leurs activités, et qui pourrait donc les exposer à des attaques ;
- rappelez-leur qu'en vertu de la Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, les défenseurs des droits humains sont en droit de mener librement leurs activités sans crainte de représailles.

APPELS À :

Président de la République :

Daniel Ortega Saavedra
Presidente de la República
Reperto El Carmen
Costado oeste del Parque El Carmen
Managua, Nicaragua

Fax : +505 266 3102

Formule d'appel : *Estimado Señor Presidente, / Monsieur le Président de la République,*

Directrice de la police nationale :

Primera Comisionada Aminta Granera Sacasa
Directora de la Policía Nacional
Edificio Faustino Ruiz
Managua, Nicaragua

Fax : +505 277 1871

Formule d'appel : *Estimada Comisionada, / Madame,*

Procureur général de la République :

Dr. Julio Centeno Gómez
Fiscal General de la República
Ministerio Público
Km 4½, carretera a Masaya, contiguo a Bancentro
Managua, Nicaragua

Fax : +505 255 6832

Formule d'appel : *Estimado Fiscal General, / Monsieur le Procureur général,*

COPIES À :

Organisation locale de défense des droits humains :

CENIDH
Texaco de Montoyaa 1½ cuadra al sur
Managua, Nicaragua

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Nicaragua dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 2 JANVIER 2009, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.